https://etab.ac-poitiers.fr/coll-aytre/spip.php?article2460 - Auteur : Chef d'établissement C. LANG

Préparation aux épreuves de l'ASSR1 (5ème) et l'ASSR2 (3ème) Attestation Scolaire de Sécurité Routière

publié le 03/02/2023

Préparation de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (AASR)
Lors du 2ème semestre et avant le 12 mai, les élèves des classes de **5ème** devront passer l'ASSR1 et les élèves des classes de **3ème** devront passer l'ASSR2. Les dates seront fixées par le professeur principal.
Les élèves bénéficieront d'une séance d'entrainement sur la plateforme officielle avant passation de l'épreuve au collège mais nous leur conseillons vivement de s'entrainer et se tester dès qu'ils en auront la possibilité sur le site ouvert au public disponible par le lien ci-dessous :

https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.